



À SUIVRE...

NOUVELLE IMAGE, NOUVEAU SITE WEB EN CONSTRUCTION

Le personnel de la Municipalité travaille activement à la refonte complète du site Internet.

En effet, les citoyens pourront bientôt bénéficier d'une toute nouvelle interface qui sera plus conviviale, actuelle et dynamique. L'information sera mieux structurée afin de faciliter les recherches des internautes. Ce nouveau site simplifié répondra assurément aux attentes et aux besoins de la population. La mise en ligne se fera sous peu.



MATIÈRES RÉSIDUELLES

DES ÉCONOMIES IMPORTANTES POUR LES RÉSIDENTS

De nombreux efforts ont été réalisés dans la dernière année afin d'avoir des contrats plus compétitifs et ainsi des tarifs plus avantageux pour la collecte et le transport des matières résiduelles et pour la disposition des matières organiques. Ces efforts se traduisent par des diminutions importantes qui font une réelle différence.

Ainsi, la taxation résidentielle pour la gestion des matières résiduelles est passée de 204,00 \$ par unité de logement portée au rôle en 2014 à 129,00 \$ pour chaque unité en 2015.

Le bon tri des matières et l'utilisation accrue du bac bleu et du bac brun nous permettent aussi de réaliser des économies, car la disposition de ces matières est beaucoup moins onéreuse que l'enfouissement des déchets (ordures ménagères). Ainsi, chaque citoyen a le pouvoir de contribuer à réaliser des économies, mais également, de collaborer à faire de la Municipalité de Lac-Beauport un leader en termes de gestion des matières résiduelles au niveau régional.



USAGE DES MOTONEIGES SUR LE LAC BEAUPORT PRUDENCE S.V.P. !

En dehors des heures d'opération de la patinoire sur le lac Beauport, des motoneigistes empruntent les sentiers piétons ou la patinoire pour se déplacer, effectuer des accélérations, voire même, à l'occasion, faire des courses.

Certaines de ces motoneiges sont dotées de crampons métalliques ainsi que de lisses de patins très tranchantes (carbures) qui endommagent la glace et rendent la surface dangereuse pour les patineurs.

Des efforts considérables sont mis de l'avant pour obtenir une qualité de glace respectable. Vous comprendrez que quelques minutes d'utilisation d'un tel engin sur la patinoire ruinent le travail de plusieurs heures d'effort effectué par les employés de la Municipalité.

Nous demandons la vigilance des motoneigistes afin de préserver une glace de qualité sur la patinoire. Le lac est grand, il est très facile de se déplacer en motoneige sans passer sur les allées de glace.

Préservez nos infrastructures communes, merci de votre collaboration !



COMPTE DE TAXES

Veuillez prendre note que les comptes de taxes municipales ont été expédiés le 30 janvier dernier. Le premier versement est dû 30 jours après la date d'envoi, soit le 1^{er} mars 2015.

Vous pouvez payer...

- à la mairie : par chèque, paiement direct ou en argent comptant
- à la Caisse Desjardins : au comptoir, au guichet ou par Accès D
- dans les institutions bancaires : par mode électronique seulement

Le numéro de référence que vous devez utiliser pour enregistrer votre facture correspond au numéro de matricule de 19 chiffres, inscrit sur le coupon de versement.

Notez que le paiement des taxes municipales par carte de crédit n'est pas accepté.

Des frais de rappel de 10 \$ seront imposés pour taxes impayées.

Information

418 849-7141, poste 226

à surveiller :

OFFRES D'EMPLOIS	PAGE 3
RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE CHIEN	PAGE 4
PROGRAMMATION DE RELÂCHE DU SAISONNIER	PAGE 5



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 12 JANVIER 2015

Correspondance et information

- **Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :**
- **Datée du 19 décembre 2014, la Commission des relations du travail nous informe de la décision rendue dans le dossier de M. Guy Gosselin contre la Municipalité de Lac-Beauport.** La Commission ordonne la réintégration complète de monsieur Guy Gosselin avec compensation financière suite à son congédiement par le conseil municipal pour motifs de harcèlements et comportements inappropriés envers ses collègues.
- **Datée du 5 janvier 2015, la Commission municipale de Québec nous informe de la décision rendue dans le dossier concernant M. Even Mc Hugh.** La Commission ne voit aucun abus ou favoritisme dans le choix fait par monsieur Mc Hugh et le conseil. Il s'agit plutôt d'une décision politique, prise dans l'intérêt public, visant à rendre un projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout acceptable. Le conseil considère que les travaux de reconstruction du chemin du Brûlé profitent à toute la population. On peut comprendre que certaines personnes s'opposent à cette décision politique. Toutefois, il n'appartient pas à la Commission d'en faire l'arbitrage. Pour ces motifs, la Commission est d'avis que monsieur Mc Hugh n'a commis aucun des manquements qui lui sont reprochés dans la plainte.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2014 totalisant une somme de 1 712 604,35 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois de décembre 2014.

Adoption

- Augmentation d'échelon du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- Réintégration de monsieur Guy Gosselin au Service de la protection contre l'incendie.
- Second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage « columbarium » dans les zones PI-507 et PI-508.
- Second projet de règlement de zonage numéro 09-207 afin de régulariser la présence d'une résidence dans la zone ZAD-609.
- Règlement d'urbanisme 09-192-04 – Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 (annexe A).
- Règlement d'urbanisme 09-194-05 – Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203.
- Règlement d'urbanisme 09-207-14 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203.

Autorisation

- Participation des élus municipaux aux activités de représentation 2015.
- Demande de CA au MDDEFP pour l'installation septique du bâtiment ROTARY de l'organisme Cité Joie.
- Proposition d'un service de casse-croûte et de location de patins et d'affûtage au club nautique pour la patinoire sur le lac.
- Échange de terrain – Développement des Parulines / Parc du Saisonnier.
- Demande d'usage conditionnel – Marathon de patins.
- Demande d'usage conditionnel – Tournoi Pond Hockey.

Autorisation de dépenses

- Mandat aux procureurs (Requête introductive d'instance – 194, chemin du Moulin) (200-17-021165-147).

Autorisation de signatures

- Demande de subvention Emploi-Été Canada.

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme n° 09-196-06 afin d'augmenter le coût des permis de construction et d'ajout de logement sur le territoire de la Municipalité.
- Règlement décrétant un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour 2015.
- Règlement décrétant un programme d'aide financière environnementale 2015.

Nomination

- Comité consultatif de sécurité routière (CCSR) 2015.
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2015.

Engagement

- Engager en date du 26 janvier 2015 monsieur Jérôme Ilitis à titre de « Technicien juridique ».
- Engager en date du 12 janvier 2015 monsieur Martin Potvin à titre de « Surveillant de plateau / concierge ».
- Engager des surveillants-sauveteurs à temps partiel pour l'année 2015.

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA).

RÉSUMÉ DES SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 2 FÉVRIER 2015

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2015 totalisant une somme de 1 002 780,70 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

- État des revenus et dépenses du mois de janvier 2015.
- Rapport annuel du comité consultatif en environnement (CCE).
- Rapport sur l'état des rives 2014.
- Rapport d'activités du président du comité consultatif des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Adoption

- Règlement général 09-196-06-04 – Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06.
- Abolition du poste d'agente de communication.
- Règlement – Règlement général 644 – Règlement décrétant un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour 2015.
- Règlement général 643 – Règlement décrétant un programme d'aide financière en environnement 2015.
- Règlement d'urbanisme 09-207-15 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage « columbarium » dans les zones PI-507 et PI-508.
- Règlement d'urbanisme 09-207-16 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de régulariser la présence d'une résidence dans la zone ZAD-609.
- Suspension sans solde de M. Frédéric Giguère

Autorisation

- Vente du lot 1 496 948.
- Responsable des systèmes de distribution d'eau potable de la Municipalité de Lac-Beauport.
- Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour 2015.

Autorisation de dépenses

- Détecteur de conduites souterraines.
- Acquisition d'un compacteur.
- Mandat pour la fourniture et le transport de soude caustique en solution liquide à 50 % et de silicate de sodium (typeN) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.
- Achat de livres pour la collection de la bibliothèque municipale 2015.

Autorisation de mandat

Entretien ménager mairie et caserne 2015-2017.

Autorisation de signatures

- Annexe à la lettre d'engagement avec Leucan du 8 octobre 2014.
- Appui au projet de développement « Vélo de montagne – Sentier du Moulin ».

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente des règlements suivants :

- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 5 920 000 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux, l'acquisition de biens et l'acquisition d'immeubles 2015 prévues au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2015-2017 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation.
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects règlementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones.

Nomination

- Comité consultatif des loisirs, de la culture et de la vie communautaire – Composition et mandat 2015.
- Comité consultatif en environnement 2015.

Engagement

- Engager en date du 2 février 2015 madame Linda Savoie à titre de « Secrétaire-réceptionniste » au Service des travaux publics.

Dérogation mineure

- 153, chemin des Mélézes.

Calendrier des collectes

Février 2015

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5 	6	7
8	9 	10	11 	12 	13	14
15	16	17	18	19 	20	21
22	23	24	25	26 	27	28

Mars 2015

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5 	6	7
8	9	10	11 	12 	13	14
15	16	17	18	19 	20	21
22	23	24	25	26 	27	28
29	30	31				

Légende :

Matières
recyclablesMatières
organiquesOrdures
ménagèresCollecte des
sapins de Noël



OFFRE D'EMPLOI : SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

POSTE, TEMPS PARTIEL

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de secrétaire-réceptionniste. Il s'agit d'un poste temps partiel.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur du service, la personne a la responsabilité d'accueillir et informer les citoyens et visiteurs, de fournir à la direction un soutien bureautique et administratif efficace dans l'exercice de ses responsabilités, d'exercer un rôle de secrétaire et de contribuer activement à l'atteinte des objectifs corporatifs.

La personne retenue devra effectuer, entre autres, les tâches suivantes :

- Recevoir les appels en effectuant les transferts, en notant et en transmettant les messages afin d'assurer un bon service à la clientèle ;
- Effectuer le travail de secrétariat général ;
- Accueillir, informer et diriger les citoyens, les fournisseurs et les visiteurs ;
- Traiter et acheminer les demandes de services, inscriptions et requêtes des clients internes et externes ;
- Recevoir, traiter, acheminer le courrier postal et électronique ainsi que les télécopies ;
- Exécuter divers travaux administratifs.

EXIGENCES

- DEP en bureautique/secrétariat et expérience de travail pertinente minimale de 1 an dans un poste de secrétaire ou de secrétaire-réceptionniste ;
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral ;
- Bonne connaissance des nouvelles technologies (Bureautique PC, Suite Office 2010) ;
- Aptitudes au travail en équipe et polyvalence.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. Le salaire offert pour 2015 est de 19,48 \$ à 23,28 \$. L'horaire normal de travail est de 14 heures/semaine.

POSTULER

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt du(de la) candidat(e) et être acheminé à l'attention de :

Madame Annie Laplante, à la Municipalité de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1**

ou par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à **alaplante@lacbeauport.net**,

au plus tard le 2 mars 2015 en indiquant clairement le titre du poste soit : **Secrétaire-réceptionniste poste temps partiel**.



OFFRE D'EMPLOI : TECHNICIEN(NE) EN ENVIRONNEMENT (ÉTUDIANT/E)

SERVICE DE L'URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

POSTE ÉTUDIANT

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper un poste de technicien(ne) en environnement.

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, l'étudiant(e) aura le mandat de seconder l'équipe dans la réalisation des nombreux mandats en environnement.

Plus précisément, la personne retenue devra effectuer les tâches suivantes :

- Effectuer le contrôle de certaines plantes envahissantes sur les terrains municipaux ;
- Échantillonner l'eau des différents cours d'eau et lacs de la municipalité ;
- Caractériser les rives des lacs et sensibiliser la population à l'égard de la réglementation sur les rives dégradées, décapées ou artificielles ;
- Recenser les foyers d'herbes à poux ;
- Collaborer aux travaux liés à la lutte aux cercaires et la collecte des escargots aquatiques ;
- Assurer le service aux citoyens pour les activités de compostage, de recyclage et de gestion des matières résiduelles ;
- Effectuer des recherches d'informations et de documentations diverses ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Être étudiant(e) en écologie, géographie, biologie ou dans un domaine connexe et retourner aux études à temps complet à l'automne ;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral ;
- Avoir des aptitudes de travail en équipe et de communication ;
- Être une personne créative, autonome, polyvalente et débrouillarde ;
- Posséder un permis de conduire valide ;
- Posséder une carte d'embarcation de plaisance est un atout.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine, et ce, pour une durée de 13 semaines. Le début de l'emploi est prévu pour la fin mai 2015.

POSTULER

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt du(de la) candidat(e) et être acheminé à l'attention de :

Monsieur Yves Gendron, directeur de l'urbanisme et développement durable,

à la mairie de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1**

ou par courriel à **lmarcil@lacbeauport.net**, **au plus tard le 27 février 2015**.



OFFRE D'EMPLOI : SURVEILLANT(E)

POSTE OCCASIONNEL, 10 HEURES PAR SEMAINE

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de surveillant(e). Il s'agit d'un poste occasionnel de 10 heures par semaine.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du coordonnateur aux programmes de loisirs, le titulaire a la responsabilité d'accompagner les enfants de l'école Montagnac après les heures de classe aux activités parascolaires organisées par la Municipalité de Lac-Beauport, et ce entre 15 h et 17 h.

La personne retenue devra effectuer, entre autres, les tâches suivantes :

- Assurer l'accompagnement des groupes de jeunes vers le centre communautaire et le chalet des loisirs pour les cours se déroulant à ces endroits afin d'assurer un déplacement sécuritaire ;
- En collaboration avec les formateurs de cours et d'activités, prendre les présences pour les cours et les activités après l'école afin de s'assurer que tous les jeunes sont présents à leurs activités, puis valider avec le service de garde si les absents sont à l'école ;
- Surveiller les jeunes lorsque les parents ne sont pas arrivés après les activités ;
- S'assurer que le professeur est entré dans le local avant de laisser entrer les enfants ;
- Être disponible lors d'événements spéciaux et sur demande.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Cours de premiers soins
- Faire preuve de tact et de courtoisie, aimer travailler auprès de la population et des jeunes

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire est du lundi au jeudi de 15 h à 17 h.

POSTULER

Le curriculum vitae doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt du(de la) candidat(e) et être acheminé à l'attention de :

Monsieur Frédéric Giguère, à la Municipalité de Lac-Beauport, au **65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1**

ou par télécopieur au **418 849-0361** ou par courriel à **fgiguere@lacbeauport.net**,

au plus tard le 27 février 2015 en indiquant clairement le titre du poste soit : **Surveillant(e)**.

INFOS-BIBLIO UNE NOUVELLE SUBVENTION DE 10 000 \$ POUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE EN 2014

MERCI À LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG

La Municipalité de Lac-Beauport tient à remercier sincèrement la Caisse populaire de Charlesbourg pour son aide financière de 10 000 \$ reçue en 2014. Cette somme a servi à acquérir de nombreux livres jeunesse à la bibliothèque L'Écrin.

Au cours des deux dernières années, la Caisse populaire de Charlesbourg a attribué un montant total de 20 000 \$ à notre bibliothèque, dans le cadre de son fonds d'aide au développement du milieu. Cette somme a permis à notre collection de s'enrichir de 1 600 livres jeunesse : des livres cartonnés pour les tout-petits, des collections d'apprentissage à la lecture, des nouvelles collections de bandes dessinées, des romans et des documentaires pour tous les âges.

FÉVRIER : MOIS « COUP DE CŒUR » À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 1^{er} au 28 février, découvrez votre valentin littéraire parmi les coups de cœur sélectionnés par le personnel de la bibliothèque et les abonnés. Recherchez l'autocollant « Coup de cœur » et faites apposer le vôtre sur votre coup de cœur littéraire.

RAPPEL : HEURE DU CONTE ST-VALENTIN

Samedi 14 février à 10 h / Pour les enfants de 3 ans et plus

ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

Jeudi 19 février à 10 h / Pour les bouts de chou de moins de 3 ans

Inscription obligatoire pour les deux activités :

À la bibliothèque, par Internet à bibliothequeecrin@lacbeauport.net ou par téléphone au 418 849-7141 poste 282. Pour chacune des activités, laissez le nom, l'âge de l'enfant et votre numéro de téléphone sur la boîte vocale. Réservez vos places.

SEMAINE DE RELÂCHE

Durant la semaine de relâche, la bibliothèque offrira des heures d'ouverture supplémentaires en journée : du lundi 2 mars au vendredi 6 mars, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.



Clinique Dentaire
Posan Valois
418 **849-7101**
1, chemin du Godard, voisin du Centre de ski Le Pic

Dr^e CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

Ouvert le jour et le soir

Bilem
entrepreneur général

418-809-7642
info@bilem.ca
www.bilem.ca

RBQ 5603-9019-01

COMPTABILITÉ

Comptabilité et tenue de livres informatisée.
Service de paie. Aucun investissement requis. Idéal pour travailleur autonome ou PME désirant minimiser ses coûts administratifs.

Contactez : Pierre Canac-Marquis
Téléphone : 418-952-8208





L'horaire peut varier selon l'achalandage, renseignez-vous !

IMPORTANT : les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent. Le casque de bain est obligatoire.

Du 19 janvier au 1^{er} mars 2015 et du 9 mars au 2 avril 2015

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Heure	14 h 30 à 15 h 30 (T) 19 h à 20 h (T)	12 h à 13 h 30 (A)	14 h à 15 h (T) 17 h à 18 h (T)	12 h à 13 h 30 (A)	19 h à 20 h (F) 20 h à 21 h (A)	13 h 30 à 15 h 45 (F) 16 h à 18 h (A)	13 h 30 à 15 h 45 (F) 16 h à 18 h (A)

Du 2 au 8 mars 2015 (semaine de relâche) et du 3 au 6 avril 2015 (congé de Pâques)

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Heure	13 h à 16 h (T) 17 h à 19 h (F) 19 h à 20 h (A)	12 h à 13 h 30 (A) 13 h 30 à 15 h (F) 17 h à 19 h (T) 19 h à 20 h (A)	13 h à 16 h (F) 17 h à 19 h (T) 19 h à 20 h (A)	12 h à 13 h 30 (A) 13 h 30 à 15 h (F) 17 h à 19 h (T) 19 h à 20 h (A)	13 h à 16 h (F) 17 h à 19 h (F) 19 h à 20 h (A)	13 h à 16 h (F) 16 h 15 à 17 h 45 (A)	13 h à 16 h (F) 16 h 15 à 17 h 45 (A)

A : Pour adultes (avec corridor) **T** : Pour tous (bain familial avec 1 à 2 corridors selon l'achalandage) **F** : Pour familles (aucun couloir réservé pour la nage)

La Municipalité de Lac-Beauport se réserve le droit de modifier l'horaire sans préavis.

RENOUVELLEMENT LICENCE DE CHIEN 2015

Le moment est venu de renouveler votre licence canine pour l'année 2015. Cet enregistrement permet à la Municipalité de tenir un registre pouvant retrouver les propriétaires d'un animal perdu ou blessé. Nous vous invitons à consulter les informations ci-dessous afin de compléter votre dossier.

En vertu du Règlement numéro 390 et ses amendements ainsi que du Règlement numéro 642, la licence de chien est obligatoire sous peine d'amende variant entre 400 \$ et 1 000 \$ et doit être renouvelée tous les ans. Vous pouvez l'obtenir au coût de 35 \$. Veuillez noter que ce montant est indivisible.

MODES DE PAIEMENT

En personne

- Se présenter à la mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

- Mode de paiement accepté : chèque, argent comptant, Visa, MasterCard et paiement direct.

Par la poste*

- Chèque : libellé à l'ordre de la Municipalité de Lac-Beauport.
- Carte de crédit : remplissez la section prévue à cet effet sur le coupon et retournez le tout à l'adresse suivante : 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport (Québec) G3B 0A1

- Ne pas envoyer d'argent par la poste.

Par téléphone*

- Mode de paiement accepté : Visa et MasterCard.

* La licence vous sera envoyée par la poste.

Découper le coupon et joindre à votre paiement



PROPRIÉTAIRE

Nom		Prénom	
Adresse			
		Code postal	
Téléphone (résidence)		Téléphone (bureau)	Téléphone (cellulaire)
Courriel			
Notes (déménagement, décès d'un animal, autres)			

CHIENS Nous tenons à vous rappeler qu'un nombre maximum de deux chiens est autorisé par unité de logement sur tout le territoire.

Nom		Race	
Couleur	Âge	Sexe	☐ Femelle ☐ Mâle
Nom		Race	
Couleur	Âge	Sexe	☐ Femelle ☐ Mâle

MODE DE PAIEMENT

Comptant ☐	Débit ☐	Visa ☐	MasterCard ☐
		N° carte	
Chèque ☐	Date d'expiration		Signature :

Le St-Dunstan

LOGEMENTS À LOUER
SALLE À MANGER



25, du Village, Lac-Beauport • 418 316-5525

JP PROTEAU ET FILS LTÉE EXCAVATION

19, montée du Cervin
Lac-Beauport

Rés. : 418 849-2416
Cell. : 418 563-1404

Richard Proteau
Propriétaire



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L. / AVOCATS

Hélène Bergeron
Notaire

580, Grande Allée Est, bureau 440, Québec (Québec) G1R 2K2
Tél. : 418 522-4580 | Téléc. : 418 529-9590 | clcw.ca

19, chemin des Mélèzes, Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
Tél. : 418 849-3182
helene.bergeron@clcw.ca (sur rendez-vous seulement)





PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE 2015 « À LA RESCOUSSE DES DESSINS ANIMÉS »

LA THÉMATIQUE

La semaine de relâche scolaire arrive à grands pas. Encore cette année, à Lac-Beauport, l'expérience sera amusante et inoubliable. L'équipe du Saisonnier a mis plusieurs heures à trouver et à attraper plusieurs personnages de dessins animés afin qu'ils se joignent à nous. Par contre, nos nouveaux amis ne sont maintenant plus capables de retrouver le chemin du retour. Ils doivent retourner dans la télévision le plus rapidement possible ! Nous avons besoin de votre aide pour trouver une solution !



Lundi 2 mars 2015 • Journée incroyable des superhéros

Pour cette première journée, nous devons aider les superhéros à retourner dans leur monde. C'est avec leur force et leurs pouvoirs qu'ils vous aideront à résoudre leur problème. Au programme : création d'un masque de superhéros et défis divers en avant-midi. En après-midi, plusieurs jeux sportifs sont au rendez-vous. Plaisir garanti !

Arrivée : 9 h, école Montagnac
Retour : 16 h, école Montagnac
Coût : 20,00 \$ (max. 48 participants)



Matériel : les enfants sont invités à se costumer en leur superhéros favori pour la journée. Vêtements de sport et espadrilles, un dîner et 2 collations.

Mardi 3 mars 2015 • Journée des recherches de Scooby Doo



Aujourd'hui, c'est l'équipe des chasseurs de mystères qui sera avec nous. Selon eux, il existe plusieurs objets qui, réunis tous ensemble, pourraient les téléporter à l'intérieur de la télévision. Saurez-vous les trouver ? À l'horaire, sortie à l'Érablière du Lac et visite du Musée de la civilisation où seraient cachés la plupart des artefacts recherchés.

Arrivée : 9 h, école Montagnac
Retour : 16 h, école Montagnac
Coût : 35,00 \$ (max. 48 participants)

Matériel : vêtements chauds et de rechange, un dîner et 2 collations.

Mercredi 4 mars 2015 • Journée des Looney Tunes à Valcartier

Nos amis « les Looney Tunes » adorent s'amuser en plein air. C'est pourquoi nous ne pouvons passer à côté des incontournables glissades du Village Vacances Valcartier. Il paraîtrait qu'il y a un passage secret qui leur permettrait de rentrer à la maison dans l'une des glissades.

* Le choix des glissades sera effectué en fonction de l'âge et des préférences de l'enfant. Cette activité sera annulée par le Centre de plein air en cas de pluie ou de tempête.

Arrivée : 8 h 45, école Montagnac
Retour : 16 h, école Montagnac
Coût : 40,00 \$ (max. 48 participants)

Matériel : vêtements chauds et de rechange, un dîner et 2 collations.



Jeudi 5 mars 2015 • Journée active des Minions

Retrouvez Moi, Moche et Méchant pour une journée sans pareille. Nos copains, un peu hyperactifs, raffolent des activités qui bougent au max. Cependant, il est important pour eux de retourner au travail rapidement, mais comment s'y prendre ? Au programme, une chasse au trésor à la saveur des Minions et visite au tout nouveau parc de trampoline intérieur à Québec, Isaute, en après-midi.



Arrivée : 9 h, école Montagnac
Retour : 16 h, école Montagnac
Coût : 35,00 \$ (max. 48 participants)

Matériel : vêtements chauds et de rechange, vêtements de sport et espadrilles obligatoires, un dîner et 2 collations.

Vendredi 6 mars 2015 • Journée spéciale de Bob l'éponge

Pour terminer cette merveilleuse semaine, nous invitons tous les jeunes à la piscine municipale de Lac-Beauport pour une partie de waterpolo spéciale en avant-midi. Suite à cette activité, nous aiderons Bob l'éponge et ses amis à retrouver la recette de pâté de crabe volée par les humains en visionnant le tout nouveau film Bob l'éponge : Un héros sort de l'eau au Cinéplex Odéon de Sainte-Foy en après-midi. Une journée sous l'océan à ne pas manquer !

Arrivée : 9 h, école Montagnac
Retour : 16 h, école Montagnac
Coût : 35,00 \$ (max. 48 participants)

Matériel : vêtements chauds et de rechange, un dîner et 2 collations. Costume de bain nécessaire pour la piscine. (Le port du casque de bain est obligatoire).



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous pouvez inscrire votre ou vos enfants directement au Saisonnier ou par la poste en remplissant simplement le coupon-réponse ci-dessous et en y joignant un chèque daté de la journée de votre inscription à l'adresse suivante :

CPA Le Saisonnier : 78, chemin du Brûlé C.P. 1053, Lac-Beauport (Québec) G3B 2J8

Veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre inscription **avant le vendredi 20 février 2015**, car des frais additionnels de 15 \$ seront applicables pour toutes inscriptions faites après cette date.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Aucune inscription par téléphone.
- Le paiement doit être fait au moment de l'inscription.
- Aucun remboursement ne sera accordé, sauf pour l'annulation d'une activité par Le Saisonnier. (En raison du mauvais temps ou d'un enfant malade par exemple).
- L'accueil pour toutes les activités et les sorties se fera à l'école Montagnac à l'heure indiquée (début de l'activité). Il est très important que les jeunes arrivent au moins 15 minutes avant l'heure prévue.
- Pour toutes les activités (sorties), le transport s'effectuera par autobus. Les jeunes seront accompagnés par des animateurs dynamiques et passionnés.
- Chaque enfant doit apporter un dîner froid et deux collations saines par jour. Il est interdit d'apporter des noix et/ou arachides.
- Le Centre de plein air Le Saisonnier se réserve le droit d'annuler une activité pour laquelle le nombre minimum requis de participants ne serait pas atteint.
- La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités.
- Le paiement des activités peut se faire en argent comptant ou par chèque daté du jour de l'inscription, à l'ordre de : CPA Le Saisonnier.
- Les paiements sur place peuvent aussi être effectués par cartes de crédit en nous téléphonant.
- En cas de tempête, vous pouvez téléphoner à Mlle Roxanne Morin alias Atchoum, notre coordonnatrice, au 418 894-2359 à partir de 7 h 30 pour toutes questions et informations.

QUELQUES PETITS TRUCS POUR UNE PRÉPARATION COMPLÈTE AUX JOURNÉES D'ACTIVITÉS

- Faire congeler les petites boîtes de jus de votre enfant pour garder le dîner au frais.
- Toujours prévoir des vêtements de rechange au cas où votre enfant se mouille lors d'activités extérieures.
- Préparer le matériel de la journée avec votre enfant pour qu'il sache ce qu'il possède dans son sac.
- Avoir, en tout temps, une paire d'espadrilles.
- Avoir le sourire et la bonne humeur.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant : _____

Âge : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

N° ass. maladie : _____

Nom du parent : _____

Courriel : _____

EN CAS D'URGENCE :

Nom de la personne à joindre : _____

Téléphone (trav.) : _____

Téléphone (rés.) : _____

Date de l'inscription : _____

Jour d'activité	Coût
☐ Lundi (Journée superhéros, activités diverses et découvertes sportives en après-midi)	20,00 \$
☐ Mardi (Journée Scooby Doo, visite de l'Érablière du Lac et du Musée de la civilisation)	35,00 \$
☐ Mercredi (Journée Looney Tunes, Village Vacances Valcartier)	40,00 \$
☐ Jeudi (Journée Minions, chasse au trésor à l'école Montagnac et Isaute Québec)	35,00 \$
☐ Vendredi (Cinéplex Odéon Ste-Foy et Peps de l'Université Laval)	35,00 \$
TOTAL :	165,00 \$

Inscription semaine complète : rabais de 15 \$ (150 \$)

SERVICE DE GARDE

Un service de garde est offert de 7 h 30 jusqu'au début des activités, et du retour jusqu'à 18 h. Le tarif est de 2 \$ de l'heure.

Jour	AM	PM	Total des heures
☐ Lundi	_____ à _____	_____ à _____	
☐ Mardi	_____ à _____	_____ à _____	
☐ Mercredi	_____ à _____	_____ à _____	
☐ Jeudi	_____ à _____	_____ à _____	
☐ Vendredi	_____ à _____	_____ à _____	
Total des heures _____ x 2 \$ / h =			Coût total:



APPEL D'OFFRES DE SERVICES SUR INVITATION POUR L'OPÉRATION DE LA CUISINE ET DE LA SALLE À MANGER DES HABITATIONS ST-DUNSTAN

Les Habitations St-Dunstan sont situées au 25, du Village à Lac-Beauport et offrent du logement locatif, avec salle à manger, pour personnes âgées, soit 33 logements avec 37 résidents.

Nous sommes à la recherche d'un concessionnaire pour opérer la cuisine et la salle à manger 7 soirs par semaine, avec la possibilité d'offrir le déjeuner du dimanche.

Le service des repas est offert aux résidents, parents et amis ainsi que sur réservation de groupes. Le concessionnaire devra s'engager à préparer et à faire la cuisson des aliments sur place et non selon la formule du traiteur.

Ce contrat de concession pourra entrer en vigueur à compter du 1^{er} avril 2015.

Si vous êtes intéressés par une telle concession, nous vous demandons de le faire savoir, dans les meilleurs délais, si possible avant le 27 février 2015, à Lucien Roy, par courriel au lacb@ccapcable.com ou au 418 849-6938.

Suite à la manifestation de votre intérêt, nous pourrions
- vous faire visiter nos installations ;
- vous transmettre un projet d'entente de services ;
- vous transmettre une prévision de vos revenus

pour la période du 01.04.15 au 30.06.15
et pour la période du 01.07.15 au 30.06.16 ;
et toute autre information disponible.

Nous attendons donc la manifestation de votre intérêt.
Merci de votre attention.

Lucien Roy, président, Les Habitations St-Dunstan
25, du Village, Lac-Beauport G3B 2M4. Tél. : 418 849-6938 lacb@ccapcable.com



SESSION D'INFORMATION GRATUITE SUR LES CRÉDITS D'IMPÔT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

La députée Éline Michaud organise une session d'information gratuite sur le crédit d'impôt pour les personnes handicapées. Chaque année, de nombreux Canadiens oublient de demander ce crédit qui représente une aide importante pour des personnes ayant des difficultés à exécuter leurs activités quotidiennes.

Une rencontre aura lieu le dimanche 15 mars 2015, à 14 h, au club nautique de Lac-Beauport, situé au 219, chemin du Tour-du-Lac.

« Ces crédits d'impôt peuvent représenter 1 400 \$ par année par personne, indique M^{me} Michaud. De plus, il est possible de faire une demande de révision si vous avez oublié ce crédit d'impôt dans le passé et ainsi réclamer jusqu'à 10 ans de rétroactivité. »

L'admissibilité au crédit d'impôt est basée sur le niveau de difficulté que vous éprouvez dans l'exécution de vos tâches quotidiennes, comme vous déplacer, vous nourrir, voir, entendre ou contrôler votre vessie ou vos intestins.

« Si vous voulez savoir si vous, ou l'un de vos proches, pouvez être admissible, n'hésitez pas à assister à la prochaine session d'information que j'animerai en compagnie de mon collègue Peter Julian, un député chevronné et spécialiste de cet enjeu », ajoute M^{me} Michaud.

Comme ces rencontres sont très populaires et que les places sont limitées, il est nécessaire de s'inscrire au 1 888-285-0018 pour réserver une place.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Jonathan Lacasse, adjoint
de circonscription, 418 873-5010
ou elaine.michaud.c1@parl.gc.ca

Éline Michaud
Députée, Portneuf—Jacques-Cartier



SOCCER LAC-BEAUPORT

Inscriptions Saison estivale 2015

DATES D'INSCRIPTIONS

18 février, de 18h30 à 21h30
19 février, de 18h30 à 21h30
22 février, de 9h30 à 12h
24 février, de 18h30 à 21h30
25 février, de 18h30 à 21h30

ENDROIT

Chalet des Loisirs de Lac-Beauport



Informations et fiche d'inscription disponibles sur **ASLB.CA**



CONFÉRENCE : RÉUSSIR SON PREMIER 5 KM/10 KM



Pour bien vous préparer au Défi Tour du Lac Bleu du 23 mai prochain (ou à tout autre événement de course à pied), ne manquez pas l'une de ces deux conférences offertes par Natacha Gagné, kinésiologue et instigatrice du Défi Tour du Lac Bleu.

OÙ : Chalet des loisirs Desjardins (8, chemin de l'École)
10 mars 2015 de 18 h 30 à 19 h 45 | COÛT : 15 \$ / conférence
RÉUSSIR MON PREMIER 5 KM :

Dans la visée de réussir votre premier 5 km de course, Natacha vous donnera les clés d'une bonne préparation. Elle vous remettra en bonus un programme de course ainsi que quelques exercices qui aideront à votre préparation.

10 mars 2015 de 20 h à 21 h 15
AMÉLIORER MA PERFORMANCE DE COURSE SUR 5KM OU 10KM :

Vous avez l'objectif d'améliorer votre performance en course à pied sur une distance de 5 ou de 10 km ? Natacha pourra vous enseigner quelques trucs qui feront la différence tout en vous aidant à réduire les risques de blessures. Elle vous indiquera également quelques exercices complémentaires à un programme adapté à vos objectifs.

Information et inscription :
Natacha Gagné, 418 806-6479 / info@natachagagnekinesiologue.ca

MUSICIENS RECHERCHÉS

La Guilde Artistique de Lac-Beauport
La Guilde artistique de Lac-Beauport organise une soirée tout en musique.

Tu joues d'un instrument, tu chantes, tu es poète ou autre dans le domaine des arts et de la musique (débutant ou musicien engagé), viens présenter ta performance. Notre but : s'amuser et partager sa passion aux autres. Les amis spectateurs sont les bienvenus !

Viens profiter de cette plage horaire qui vous est offerte. Apporte ton instrument de musique et viens t'amuser avec nous.

Vendredi, 20 février à 18 h au club nautique (un vendredi par mois)

Pour renseignements ou pour inscription (obligatoire) : guymorency1@hotmail.com

PIERRE CLAVET
Arpenteur-géomètre

Bureau : **849-2657**
Télécopieur : **849-3781**

174, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport, G3B 0T6



HORAIRE DES PATINOIRES

PATINOIRE SUR LE LAC

La patinoire sur le lac est maintenant ouverte. Pour connaître les heures d'ouverture, surveillez le site Internet de la Municipalité (www.lac-beauport.ca).

Local de patinage : cet hiver, les patineurs et marcheurs auront accès à un seul local de patinage chauffé tous les jours, de 10 h à 17 h :

- Rez-de-chaussée du club nautique (219, chemin du Tour-du-Lac).

Des bancs sont placés aux abords de la patinoire afin de permettre à tous de prendre du repos et de profiter des paysages environnants. Des poubelles et des sacs à excrément pour chiens sont également accessibles à l'entrée du lac.

SURVEILLANCE

Des employés assurent la sécurité des usagers tous les jours jusqu'à la fin de la semaine de relâche scolaire, du 2 au 8 mars, si la condition de la glace le permet. Les surveillants sont facilement identifiables : ils portent un dossard jaune ainsi qu'une tuque aux couleurs de la Municipalité.

STATIONNEMENT

Un espace de stationnement est accessible à proximité du local de patinage, notamment au parc de la Gentiane, face au club nautique.

LES PATINOIRES SONT-ELLES OUVERTES OU FERMÉES ?

Si le temps est incertain, mieux vaut appeler avant de vous déplacer, car de mauvaises conditions climatiques peuvent entraîner des changements dans l'horaire.
Composer le 418 849-7141, poste 2 et choisir l'option 3.

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE

Pendant la semaine de relâche scolaire, soit du 2 au 6 mars, les patinoires et le local de patinage seront ouverts de 10 h à 22 h du lundi au vendredi.



Les deux patinoires à bandes de la zone communautaire sont maintenant accessibles.

GRANDE PATINOIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10 h – 12 h						Hockey libre	Hockey libre
12 h – 14 h						Hockey libre	Ligue de hockey
18 h – 21 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre (18 h – 22 h)	Hockey libre (18 h – 22 h)	Hockey libre

PETITE PATINOIRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10 h – 12 h						Hockey libre	Cours patin & hockey (9 h-13 h)
12 h – 14 h						Patin libre	Patin Libre (13 h-15 h)
14 h – 18 h						Hockey libre	Hockey Libre (15 h-18 h)
18 h – 19 h	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
19 h – 21 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre (19 h – 22 h)	Hockey libre (19 h – 22 h)	Hockey libre



Transport collectif
de La Jacques-Cartier

HORAIRE EN VIGUEUR

LAC-BEAUPORT	QUÉBEC / SAINTE-FOY
Parcours	51 51 52
Ch. du Tour du Lac / Boul. du Lac (Centre de ski Le Relais)	6:40 6:40 7:40
Ch. du Tour du Lac* / Montée du Golf	6:45 6:45 7:45
46, Chemin du Village (Centre communautaire)	6:50 6:50 7:50
Chemin du Brûlé (Archibald)	6:55 6:55 7:53
Terminus RTC du Zoo	7:10 7:10 -
Boul. Hamel (Station Fleur-de-Lys - Arrêt RTC 1747)	- 7:20 -
Boul. Henri-Bourassa (Terminus RTC Charlesbourg)	7:25 - -
Ch. Sainte-Foy / Av. Belvédère (Arrêt RTC 1051)	- 7:30 -
Ch. de la Canardière / Boul. des Capucins (Cégep Limoilou)	7:35 - -
Boul. Jean-Lesage (Palais de justice / Gare du Palais)	7:45 - -
Boul. de l'Entente / Rue Emile Côté (Cégep Garneau)	- 7:45 -
Aut. Laurentienne / Rue de la Maréchaussée (Parc Victoria - Arrêt RTC 1257)	- - 8:15
Rue Dorchester / Boul. Charest (Arrêts RTC)	7:50 - 8:20
Ch. Sainte-Foy (Cégep de Sainte-Foy - Arrêt RTC 1417)	- 7:50 -
Av. Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC)	8:00 - 8:25
Boul. René-Lévesque O / Av. Belvédère (Arrêt RTC)	8:10 - 8:35
Av. du Séminaire (Université Laval - Arrêt RTC 1552)	- 7:55 8:45
Ch. Sainte-Foy (Cégep de Sainte-Foy - Arrêt RTC 1417)	- - 8:50
Boul. Laurier (Place Sainte-Foy à Laurier Québec - Arrêts RTC)	- 8:00 -

QUÉBEC / SAINTE-FOY	LAC-BEAUPORT
Parcours	52
Ch. Sainte-Foy (Cégep de Sainte-Foy - Arrêt RTC 1752)	16:25
Av. du Séminaire (Université Laval - Arrêt RTC 1552)	16:30
Boul. René-Lévesque O / Av. Belvédère (Arrêt RTC 1575)	16:40
Av. Honoré-Mercier (Station d'Youville - Arrêt RTC 2664)	16:53
Rue de la Couronne / Boul. Charest (Arrêts RTC)	17:00
Aut. Laurentienne / Rue des Embarcations (Parc Victoria - Arrêt RTC 1201)	17:05
Ch. du Brûlé (Archibald)	17:30
46, Ch. du Village (Centre communautaire)	17:35
Ch. du Tour du Lac* / Montée du Golf	17:40



tcjacquescartier.com | 418.844.2160

Réaliser ses rêves, c'est possible!
Tous les jours à 7h30, 10h30, 12h30, 16h30, 19h30 et 21h30

DES INVITÉS DÉLICIEUX :
Nicolas Fontaine
Marcel Leboeuf
Daniel Gauvin
Caroline Jacques
Et bien plus!!!!

12 émissions
12 invités
12 ingrédients
pour réaliser
ses rêves

Partenaires : CCAP, éléments, CCAP

Recette
et si la vie était une

Animé par Éric Sinopoli

CCAP
Votre TV locale
01 & 601
www.ccap.tv | f

Groupe Altus
Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Service Régent B. Inc.
Pompes et puits artésiens

Service Régent B. Inc.
Licence RBQ : 2545-5577-56

Service Installation Vente
Résidentiel et commercial
Benoît Bureau, propriétaire
info@serviceregent.com

418 849-5614 www.serviceregent.com

Nouveau

TAXI
Lac Beauport

RÉSERVATION
pour aéroport et train
Nous desservons :
Stoneham
Tewkesbury
Lac Delage

418 849-6808

Coupon gouvernement
Coupons roses

VISA, MasterCard, Amex



conseil municipal

Louise Brunet
Mairesse



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile (PMSC)
Sécurité publique (Police S.Q.)
Communications
Ressources humaines
lbrunet@lacbeauport.net

Marc Bertrand
Conseiller au siège n° 1



Développement économique et touristique
Histoire et patrimoine
mbertrand@lacbeauport.net

François-Bernard Saillant
Conseiller au siège n° 2



Greffe et affaires juridiques
Pacte d'amitié
fbsaillant@lacbeauport.net



François-Bernard
Saillant - conseiller

Sylvie Chartier
Conseillère au siège n° 3



Urbanisme et développement durable
Permis et inspections
schartier@lacbeauport.net

Andy Groskaufmanis
Conseiller au siège n° 4



Protection contre l'incendie
Finances et administration
agroskaufmanis@lacbeauport.net

Even Mc Hugh
Conseiller au siège n° 5



Travaux publics, infrastructures, équipements municipaux
et sécurité routière
emchugh@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Conseiller au siège n° 6



Sport, Loisirs, Culture et Vie communautaire
ggilbert@lacbeauport.net

séance du conseil

La prochaine séance du conseil se tiendra
le lundi 2 mars 2015, à 19 h
au chalet des loisirs Desjardins
8, chemin de l'École

heures d'ouverture mairie

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.ca

Collecte des matières résiduelles poste 246

Demande d'accès à l'information poste 340

Fosses septiques poste 248

Permis et inspections poste 222

Taxation/évaluation poste 226

Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque poste 282

Inscriptions aux activités poste 244

Réservation de salle poste 242

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-2821, poste 110

police municipale, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac

Tél. : 418 841-3911

urgence

Urgence 9-1-1

Urgence aqueduc/égout 418 849-5050

bibliothèque

Horaire de la bibliothèque

Lundi de 19 h à 20 h 30
Mardi de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30
Mercredi de 19 h à 20 h 30
Jeudi de 13 h à 16 h
Samedi de 10 h à 16 h
Dimanche de 13 h à 16 h

Semaine de relâche

Durant la semaine de relâche, la bibliothèque offrira
des heures d'ouverture supplémentaires en journée :
du lundi 2 mars au vendredi 6 mars, de 10 h à 11 h 30
et de 13 h à 16 h.

Bonne lecture à tous !!!

bibliothequeecrin@lacbeauport.net



Suivez-nous
sur facebook

PROCHAINE PARUTION :
13 MARS 2015

DATE DE TOMBÉE :
27 FÉVRIER 2015

Gestion éditoriale : Karine Delarosbil
Graphisme : Studio créatif Valérie Garon

